



Est-ce que le poste de conseiller est pour vous?

Vos compétences et votre expérience pourraient très bien se prêter au poste de conseiller si vous pouvez :

- faire équipe avec le personnel afin d'améliorer, pour les autres, les soins fournis par l'hôpital;
- parler de votre expérience en tant que patient ou membre de la famille d'un patient tout en pouvant voir au-delà de votre propre expérience;
- raconter tant les bonnes expériences personnelles que les moins bonnes et dire ce qui s'est bien passé et comment on aurait pu faire les choses différemment;
- travailler avec des personnes qui sont différentes de vous;
- écouter les autres et réfléchir à ce qu'ils disent, même si vous n'êtes pas d'accord;
- adopter une attitude positive lors des discussions;
- respecter le caractère confidentiel de l'information dont vous prenez connaissance en tant que conseiller.

Pour en savoir plus long

Visitez notre site Web :
www.micsgroup.com.

Communiquez avec Isabelle Boucher :

Courriel : pfac@micsgroup.com

Tél. : 705 258-3911, poste 1156



Devenir conseiller ou conseillère représentant les patients et leur famille au groupe M.I.C.s.



Services de santé du groupe M.I.C.s.

Pour nous joindre

Services de santé du groupe
M.I.C.s.

Tél. : 705 272-7200
www.micsgroup.com

« Planification pour un meilleur avenir »

Qu'est-ce qu'un conseiller?

Le conseiller est une personne :

- qui veut contribuer à améliorer, pour tous les patients et leur famille, la qualité des soins que nos hôpitaux fournissent;
- qui donne au personnel hospitalier des conseils fondés sur son expérience en tant que patient ou membre de la famille d'un patient;
- qui fait équipe avec le personnel pour trouver des moyens de rehausser l'expérience des patients;
- qui collabore avec le personnel dans le contexte d'engagements à court terme ou à long terme, selon le projet.

Les conseillers donnent une voix à l'ensemble des patients et des familles qui reçoivent des soins des Services de santé du groupe M.I.C.s.

Ils s'associent avec le personnel et les médecins afin d'améliorer, pour tous les patients et leur famille, la qualité des soins que nos hôpitaux fournissent.

Pourquoi devenir conseiller?

Lorsque vous ou un proche étiez à l'hôpital, avez-vous trouvé qu'il y avait des choses que nous aurions pu mieux faire?

Avez-vous des idées sur la façon dont nous pourrions nous assurer que d'autres patients et leur famille reçoivent les meilleurs soins possible?

Aux Services de santé du groupe M.I.C.s., les conseillers nous fournissent des commentaires et nous proposent des moyens d'améliorer la qualité et la sécurité des soins que nous offrons.



Qui peut être conseiller?

Vous ou un membre de votre famille devez avoir reçu des soins à l'un des hôpitaux du groupe M.I.C.s. au cours des trois dernières années.

Il n'est pas nécessaire de posséder des compétences particulières pour devenir conseiller.

Ce qui compte, c'est votre expérience en tant que patient ou membre de la famille d'un patient. Nous vous fournirons la formation nécessaire, s'il y a lieu.

Des soins de qualité pour tout le monde en tout temps!

Que font les conseillers?

Si vous êtes conseiller ou conseillère pour notre organisme, vous pouvez nous aider des façons ci-dessous.

Raconter votre histoire

- Vous raconterez vos expériences, tant les bonnes que les moins bonnes. C'est une façon importante pour nous d'obtenir les points de vue des uns et des autres, et de mieux savoir comment améliorer l'expérience des patients et des familles.

Participer aux travaux des comités

- La perspective des patients et des familles est un atout précieux à l'appui de la planification et de la prise de décisions..

Examiner les documents éducatifs et informatifs et aider à en créer de nouveaux

- Vous contribuerez à la création de ressources de soutien pour les patients et leur famille (p. ex. formulaires, documents d'information sur la santé, directives à suivre à la suite d'un congé), en veillant à ce que les outils offerts soient efficaces et faciles à comprendre.

Participer à des projets spéciaux

- Vous ferez équipe avec nous pour mettre en œuvre des projets spéciaux (p. ex. participer au lancement d'une nouvelle initiative, à l'élaboration d'un service aux patients ou à l'aménagement d'un espace pour ceux-ci).